

CONVOCAATION

Réunion du Conseil d'établissement de L'école institutionnelle Louis-Joseph-Huot

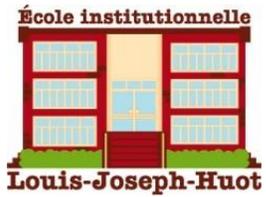
Lieu : École Louis-Joseph-Huot

Date : 8 mai 2024

Heure : 18h30

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2024.
5. Questions du public
6. Information
 - 6.1. Président
 - 6.1.2 Le point sur le projet COUR D'ÉCOLE
 - 6.2. Représentant au comité de parents
 - 6.3. Représentants du personnel enseignant
 - 6.4. Représentants du personnel de soutien
 - 6.5. Représentant du service de garde
 - 6.6. Représentant de l'OPP
 - 6.7. Direction
7. Points d'adoption (*peut modifier, amender ou adopter tel quel*)
 - 7.1. Budget 2024-2025
8. Points d'approbation (*donner son accord ou non*)
 - 8.1. Effets scolaires
 - 8.2. Code de vie



9. Points de consultation
 - 9.1. Consultation sur l'acte d'établissement de l'école pour l'année scolaire 2024-2025.
 - 9.2. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.
10. Prochains sujets à l'étude
11. Levée de la séance

Daniel Lefrançois
Directeur

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. (LIP, article 64)